

Restauration

Rompre la solitude au moment des repas, tisser des liens durables et réguliers, bénéficier d'un repas complet et équilibré dans un cadre chaleureux et convivial répondent à la vocation des Restaurants Colette Belleville et l'Eau-Vive. Adapté aux personnes isolées et plus fragiles, le portage de repas à domicile est assuré dans un esprit de continuité et de proximité.

Restaurants

Restaurant Colette Belleville



Restaurant l'Eau-Vive



Portage de repas à domicile



Conditions d'inscription



Les inscriptions se font auprès de l'Espace Colette Belleville.

L'accès au service de restauration se fait sous conditions :

- Résider sur le territoire communal ;
- Être âgé de 62 ans au minimum ou porteur d'un handicap justifié avec la carte d'invalidité au taux minimal de 80% ou titulaire de l'Allocation Adulte Handicapé ;
- Fournir des justificatifs de ressources (copie du dernier avis d'imposition et des versements des 3 derniers mois).

HORAIRE :
Du Lundi au Vendredi :
9h > 12h & 13h30 > 17h